



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2010, Université Savoie Mont Blanc. hceres-02037523

HAL Id: hceres-02037523

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037523v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université de Savoie - Chambéry

Demande n° S3110052736

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

La mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université de Savoie-Chambéry propose aux étudiants une formation fondée sur une spécialisation progressive en deux parcours : Ergonomie et performance motrice (EPM) d'une part, et Education et motricité (EM) d'autre part. La première année est généraliste et entièrement commune afin que chaque étudiant puisse acquérir une solide base de connaissances. En deuxième année, un début de spécialisation s'esquisse au moyen d'une ouverture aux différents champs professionnels visés par la formation (milieux de l'entraînement, de l'entreprise ou de l'éducation). La troisième année articule un tronc commun et des unités d'enseignement de spécialisation par parcours. Le parcours Ergonomie du matériel sportif, l'intervention ergonomique en industrie constitue l'originalité de l'offre de formation de STAPS à l'Université de Savoie-Chambéry au regard de l'offre affichée dans les grandes métropoles universitaires voisines à Grenoble ou Lyon et même au niveau national. Située sur le site de Chambéry, cette formation bénéficie d'un contexte favorable à son développement puisque près de 80 % des PME ayant comme objet l'activité motrice sont basées dans la Région Rhône Alpes. Pour sa part, le parcours Education et motricité constitue traditionnellement l'offre de base de STAPS débouchant sur les métiers de l'enseignement ; il est conçu à Chambéry comme un lieu de professionnalisation centré sur l'intervention auprès de différents publics accueillis en milieu scolaire (primaire et secondaire), en milieu adapté (handicap physique ou mental) et en milieu sportif (clubs, comités, ligues, pôles d'entraînement).

Ces parcours sont mis en cohérence avec les spécialités de la mention de master STAPS : Ergonomie des APS, Ingénierie et conception de produits - Exercice, Sport, Santé, Handicap.

Avis condensé

- Avis global :

L'organigramme des équipes pédagogique et de direction, l'organisation interne des responsabilités de chacun, le fonctionnement collégial de cette équipe, la volonté de développer un pilotage de la mention par appropriation des retours d'information (notamment en matière de connaissances des publics et des résultats aux examens) sont des gages d'un accompagnement et d'un suivi des étudiants au cours de leur cursus. Même si les dispositifs ne donnent pas lieu encore à une formalisation poussée et si l'évaluation des formations n'est pas optimale (dispositifs et analyse qualitative et quantitative des données sont à renforcer), les efforts sont manifestes.

L'équipe devra être attentive à l'attractivité du parcours Education et motricité notamment dans le cadre de la mise en place de spécialités de master enseignement.

La composition de l'équipe pédagogique est un indicateur de la qualité de la formation tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. Un effort important est consenti par cette équipe dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir, avec l'aide des services de l'établissement, porter son attention sur les méthodes d'évaluation des compétences.



- Points forts :
 - La licence de STAPS est construite sur le principe de la progressivité des choix de parcours à l'intérieur de la mention ce qui permet des réorientations internes jusqu'à l'entrée de L3.
 - La fonctionnalité de l'architecture de pilotage de la mention et la bonne complémentarité de composition de l'équipe pédagogique (PU, MCF et second degré permanents et professionnels) qui pallient pour partie une taille modeste.
 - La délivrance systématique du supplément au diplôme.
 - Le parcours Ergonomie du matériel sportif, l'intervention ergonomique en industrie constitue l'originalité de l'offre de formation de STAPS à l'Université de Savoie-Chambéry au regard de l'offre affichée aux niveaux régional et national.

- Points faibles :
 - Méconnaissance de l'insertion des non diplômés et des diplômés après la licence.
 - Des modalités et méthodes d'évaluation des compétences à définir.
 - Une évaluation des formations par les étudiants à dynamiser, notamment en termes de pilotage des formations.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Des données sont produites par les services centraux, elles devraient être affinées et un accompagnement de leur utilisation systématique est nécessaire par les composantes afin de préciser les poursuites d'études par parcours de mention, l'insertion des diplômés en sortie de licence (suivi de cohorte) ou des sortants non diplômés (suivi des étudiants décrocheurs) et ce, par parcours.

L'usage du numérique est insuffisamment mis en valeur et systématisé tant au niveau du fonctionnement des composantes que de la formation des étudiants (tableau interactif, mise en ligne des enseignements, élaboration de ressources numériques, enseignement à distance, etc.).

Une information plus précise concernant l'évaluation des compétences transversales serait souhaitable pour éclairer leur impact dans la réussite du parcours universitaire, dans la poursuite d'études ou en termes d'aide à la professionnalisation.

Une attention accrue à la mobilité internationale des étudiants pourrait être apportée, soutenue notamment par une forte articulation entre les services centraux et la composante au vu de la taille modeste de l'équipe.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'architecture de pilotage de la mention est pertinente avec une lisibilité des responsabilités verticales (au niveau de la licence, de chaque parcours, de chacune des trois années d'étude) ; toutefois, un renforcement de sa lisibilité transversale semblerait utile (l'évaluation des formations, l'orientation et le suivi de l'insertion professionnelle, les Relations Internationales, par exemple).

L'équipe pédagogique dispose de retours d'informations relatifs à la connaissance des publics étudiants et de leurs résultats aux examens (analyse des enquêtes, conseils des études avec les délégués étudiants, etc.) et développe une attitude réflexive et prospective pour améliorer le fonctionnement de la mention (évolution des dispositifs de suivi et d'accompagnement, clarification des parcours et débouchés professionnels, adaptation des contenus d'enseignement et leur médiation pédagogique, adaptation des formes d'évaluation, etc.). Néanmoins, il serait utile de développer le secteur de l'évaluation des formations et de veiller à ce que ces données soient différenciées par parcours de formation.



2 • Projet pédagogique :

Le parcours Ergonomie et performance motrice (EPM) vise la formation de professionnels capables de mettre en relation le concepteur de matériels et son utilisateur, de participer à la conception de produits innovants. Les compétences construites permettent à ces professionnels, de formuler des diagnostics et, à partir d'eux, d'analyser les besoins et les demandes du public ou d'une clientèle, de participer au développement du produit, de mettre en œuvre un protocole de test, de conseiller des concepteurs de matériels sportifs. Les compétences associées au parcours EPM regroupent principalement des compétences techniques, technologiques et l'apprentissage du milieu des entreprises.

Le parcours Education et motricité (EM) vise la formation de professionnels capables de participer à la conception d'un projet pédagogique utilisant la pratique des APSA dans un but éducatif. Les compétences construites permettent à ces professionnels, de formuler des diagnostics et à partir d'eux de concevoir, d'évaluer et de conduire, en face à face pédagogique direct, des dispositifs d'intervention adaptés à différents publics et à différents niveaux de pratique. Les compétences associées au parcours EM regroupent principalement des compétences didactiques et pédagogiques et une expérience forte dans l'intervention en milieu scolaire, en milieu adapté ou en milieu sportif ou associatif.

Le projet pédagogique est cohérent et de qualité au plan de la formation académique et la composition de l'équipe pédagogique est un gage de qualité de la formation. Le projet professionnel de l'étudiant est un souci constant de l'équipe et de la politique de l'établissement, l'adossement aux fiches RNCP des licences EM et Ergonomie devrait permettre aux diplômés issus de ces deux parcours d'envisager une insertion professionnelle directe au sortir de la licence. Parallèlement, les possibilités de poursuite d'études vers les spécialités de master STAPS, Ergonomie des activités physiques, ingénierie et conception de produits et Exercice, sport, santé, handicap, sont des éléments d'attractivité supplémentaires à cette licence en organisant des possibilités d'insertion professionnelle après une poursuite d'études.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Des dispositifs d'aide à la réussite des études universitaires sont proposés, notamment en L1, où ils donnent lieu à une prise en charge différenciée des étudiants selon leur profil dans le champ des compétences transversales comme dans celui des connaissances disciplinaires ou complémentaires. Le projet de mettre en œuvre une évaluation diagnostique à l'issue des deux premiers mois de formation devrait rendre plus optimal cet accompagnement personnalisé. Il serait intéressant de développer ces dispositifs plus systématiquement en L1, mais également en L2 en menant une réflexion sur la charge de travail et l'emploi du temps des étudiants et de porter dans cette perspective une attention accrue aux étudiants salariés. Il serait également utile de développer une analyse de leur impact sur l'évolution du taux d'étudiants sortants non diplômés et d'obtention de la licence en 3 ans.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

De manière générale, les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants issus de la mention devraient à terme être satisfaisantes compte tenu de l'adossement de la formation aux exigences des fiches RNCP des licences STAPS Education et motricité et Ergonomie et performance motrice et de la délivrance systématique de l'annexe descriptive au diplôme. Il serait utile toutefois que soient mis en œuvre les outils et méthodes d'analyse de l'insertion professionnelle au sortir de la licence parcours par parcours : soit en vue d'une insertion immédiate, soit dans le cadre d'une poursuite d'études.